

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 V237 Vœu relatif aux flux de circulation qui vont être générés dans le cadre des chantiers de la Gare du Nord, de l'extension de l'hôpital Lariboisière et de la création de la liaison ferroviaire CDG Express

Le Conseil de Paris,

Considérant que les secteurs de la gare de l'Est et de la gare du Nord accueilleront ces prochaines années trois chantiers de grande ampleur : le projet Gare du Nord 2024, l'extension de l'hôpital Lariboisière et la création de la liaison ferroviaire CDG Express ;

Considérant que la SPL PariSeine a été mandatée par StatioNord, la société en charge du réaménagement de la Gare du Nord, pour positionner une aire d'attente et identifier des itinéraires pour ces poids lourds chargés de l'approvisionnement de ces chantiers, parmi lesquels figurent l'avenue Corentin Cariou, l'avenue de Flandre, le boulevard de la Villette ;

Considérant que les voies identifiées par PariSeine pour accueillir ces circulations de poids lourds sont dans le 18^e le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, le boulevard Ornano, l'avenue de la Porte de Clignancourt, et dans le 19^e l'avenue Corentin Cariou, l'avenue de Flandre, le boulevard de la Villette ;

Considérant que le boulevard de la Chapelle, le boulevard Barbès, le boulevard Ornano, l'avenue de la Porte de Clignancourt sont déjà des axes très empruntés ;

Considérant que pour des raisons de santé publique, il était nécessaire de mettre en place une coronapiste sur ces axes ;

Considérant que le flux de poids lourds impacterait fortement l'organisation du marché Ornano qui se tient 3 fois par semaine (mardi, vendredi et dimanche) avec un fort risque de dégradation;

Considérant que, côté 19^{ème}, malgré les aménagements réalisés en 2018 en supprimant deux files de circulation (une dans chaque sens), la pression circulaire reste forte sur l'avenue de Flandre qui connaît ainsi encore trop souvent embouteillages et ralentissements ;

Considérant que les riverains de l'avenue de Flandre sont fréquemment exposés à des concerts de klaxons et à une pollution de l'air déjà mise en évidence ;

Considérant par ailleurs que l'avenue Corentin Cariou, déjà très circulée et polluée, devra absorber l'impact du réaménagement de la Porte de la Villette et que le boulevard de la Villette est d'ores et déjà également très circulé ;

Considérant enfin que les 18^e et 19^e arrondissements vont faire l'objet de nombreux travaux dans les prochaines années dans le cadre du réaménagement des portes de la Chapelle et de la Villette, qui impacteront de nombreux riverains du nord est parisien.

Sur proposition d'Alexandra Cordebard, Eric Lejoindre, François Dagnaud et des élu.e.s du groupe *Paris en Commun*,

Émet le vœu que :

- les arrondissements du nord-est parisien ne subissent pas les impacts de ces chantiers de grande ampleur à vocation métropolitaine ;
- que des itinéraires alternatifs soient sollicités pour approvisionner les trois chantiers de Gare du Nord, de l'hôpital Lariboisière et du CDG Express, et notamment qu'un approvisionnement des chantiers par rail soit mis en place ;
- que les riverains des arrondissements concernés soient associés en amont aux nouvelles propositions d'itinéraires.

